



01.04.2015

URBACT – Questions fréquentes

1 Qu'est-ce que c'est ?

URBACT est un programme de l'Union européenne qui soutient l'établissement de réseaux d'échanges d'expériences entre les villes européennes.

2 Dans quel cadre est-ce que la Suisse y participe ?

La Suisse participe au programme URBACT dans le cadre de la Nouvelle politique régionale (NPR). La participation suisse est coordonnée par l'Office fédéral du développement territorial (ARE) qui représente la Suisse au sein du comité du programme et qui conseille les villes suisses souhaitant y participer.

3 Qui peut y participer ?

L'ensemble des villes des pays membres de l'Union européenne, de la Suisse et de la Norvège. Il n'y a pas de limite de taille pour les villes souhaitant participer.

Sous certaines conditions, des instituts de recherche et des régions peuvent également prendre part à URBACT.

4 A quoi ressemble un réseau de villes URBACT

Un réseau de villes URBACT dure généralement trois ans et compte en moyenne 8 à 12 partenaires, dont une nette majorité de villes. Il doit y avoir un équilibre entre les régions plus ou moins développées du continent au sein du réseau. Seule une ville peut occuper la fonction de Lead Partner.

5 Comment se déroulent les appels à projets

Le programme URBACT organise des appels à projets réguliers. Le premier appel à projets de la période de programmation 2014-2020 a commencé le 30 mars 2015. Les appels à projets se déroulent en deux étapes.

5.1 Déroulement détaillé du premier appel à projets :

- **Premier dépôt du projet** : Les propositions de projets doivent être déposées auprès du programme d'ici au 16 juin 2015. Le partenariat du projet doit comprendre entre quatre et six villes de trois pays différents à ce stade, dont au moins deux de régions moins développées.
- **Première sélection** : Les idées de projets sont évaluées par un panel d'experts indépendants, puis la sélection est effectuée par le comité du programme le 11 septembre 2015, composé de représentants de tous les pays participants.
- **Phase de préparation** : Les projets approuvés entrent dans une phase de six mois où l'idée de projet est approfondie. Le partenariat doit comprendre entre huit et douze partenaires de trois pays différents, dont au moins quatre de régions moins développées. Trois de ces partenaires peuvent ne pas être des villes.

- **Deuxième dépôt du projet** : Les projets approfondis sont à nouveau soumis au programme (mi-mars 2016), évalué et une nouvelle décision est prise par le comité de programme (mai-juin 2016).
- **Phase de développement** : Le projet est ensuite réalisé pendant les deux années qui suivent.

6 Comment participer ?

Les villes suisses qui souhaitent participer à un projet URBACT ont les options suivantes :

- Lancer leur propre projet et prendre contact avec d'autres villes européennes qui pourraient être intéressées à participer.
- Consulter la bourse d'idées de projets figurant sur le site internet d'URBACT (<http://www.urbact.eu/projects>) et, dans le cas où un projet devait être intéressant, prendre contact avec le chef de file.
- Essayer de rejoindre un réseau entre les deux phases d'un appel à projets (*phase de préparation*).

7 Quel est le financement ?

Le budget global d'un réseau est d'environ 700'000 euros, les coûts s'élevant généralement à 200'000 euros pour le chef de file et 50'000 euros pour les autres partenaires.

Les villes suisses n'ont pas accès aux fonds européens, mais un financement est possible sous certaines conditions dans le cadre de la Nouvelle politique régionale. Le financement de la participation est généralement réglé de manière paritaire entre la Confédération et la ville participante (50/50).

8 Où obtenir davantage d'informations ?

Le site d'URBACT (www.urbact.eu) contient de nombreuses informations sur le programme. Les institutions suisses souhaitant participer à URBACT sont par ailleurs invitées à prendre contact le plus tôt possible avec l'Office fédéral du développement territorial (ARE) (sebastien.riegen@are.admin.ch) afin de discuter des modalités de la participation.